

**« Les éco-copropriétaires :
un fondamental pour une
copropriété responsable »**

à l'occasion du Salon de la Copropriété

8 octobre 2009

**De 11h45 à 12h45
Paris Expo - Pavillon 5
Porte de Versailles**

Si l'ensemble de la population mondiale avait un mode de vie à la française, on estime qu'il faudrait environ 3 planètes pour répondre à ses besoins. Nous n'avons qu'une seule planète et il est important que notre mode de consommation évolue en conséquence. En termes de pollution, un foyer français moyen contribue à l'émission de 15,5 tonnes de CO2 par an dont 46% sont liés à ses consommations énergétiques domestiques (chauffage, eau chaude sanitaire, cuisson et usages spécifiques de l'électricité). Ce même foyer sera responsable de la production de presque 900 kg de déchets par an. Nous sommes bien tous concernés et nous pouvons tous être acteur en commençant par agir chez nous.

Avec 7,5 millions de logements, soit la moitié des logements collectifs, la copropriété est un levier important pour l'atteinte des objectifs nationaux et elle est tout naturellement placée au cœur des lois qui suivent le Grenelle de l'Environnement.

Les solutions techniques existantes permettent de répondre à nombre des problématiques posées par le développement durable. En dépit du constat sur l'état du patrimoine immobilier français, il est possible d'avoir un logement durable aujourd'hui. La singularité de l'éco-copropriété dans ce contexte est certainement qu'en plus d'une volonté forte individuelle pour la mise en place de ces solutions, il est nécessaire que la gestion de la copropriété fasse l'objet d'un véritable projet collectif conduit en bonne intelligence avec l'ensemble des acteurs. En effet, les actions concerneront chacun des logements mais également l'ensemble des parties communes et si le projet est d'intérêt général, il nécessite des investissements pour l'ensemble des copropriétaires comme pour le syndic. La question est donc la suivante : comment peut-on conduire une opération collective tant sur le plan humain que sur le plan juridico-financier ?

Le volet énergétique est une porte d'entrée évidente lorsque l'on parle de travaux d'amélioration de l'impact environnemental d'une copropriété de part une adhésion plus grande des copropriétaires au projet du fait de la réduction de charge que ces modifications génèrent. Ainsi, lors de cette conférence nous parleront principalement de l'énergie pour étendre la discussion aux autres problématiques. « Parce que seule l'adhésion des copropriétaires permettra la mutation du parc ... », voici le thème de cet atelier que nous vous proposons. Seront abordées les questions suivantes :

- Les copropriétaires face à l'urgence écologique et sociétale.
- Accompagner l'adaptation au changement : quelques expériences gagnantes.
- Les outils pour mobiliser et responsabiliser les copropriétaires et leurs locataires.

11H45 : Présentation de l'atelier

Frédéric Louradour, FONDATERRA

11H50 : Les éco-copropriétaires, un fondamental pour une copropriété responsable

Modérateur :

Frédéric Louradour, Fondaterra

Intervenants :

Valérie Brunel, Sociologue de l'efficacité énergétique, Cabinet Conseil & Recherche

Claude Chetrit, Vice-Président de la chambre FNAIM IDF

Emilie Rose, Responsable du programme « Copropriétés : Objectif Climat », Association EDIF

Patrick Safar, Syndic de copropriété, Cabinet Immobilier Safar

12H40 : Conclusion de l'atelier

Frédéric Louradour, FONDATERRA